

CHAPITRE VI.

De la vieille sagesse de nos pères. — Comment on a pris pour des abus ou des préjugés ce qui servait à maintenir les mœurs. — Du juste effroi que doivent inspirer des progrès qui se font aux dépens de toutes les croyances et de toutes les vertus.

Eh ! qui donc a jamais prétendu nier la perfectibilité de l'espèce humaine ? Qui donc oserait contester cette longue suite de travaux et cet admirable enchaînement de progrès par où les peuples passent in-

cessamment de la vie sauvage à l'éclat d'une haute civilisation? Ce que nous rejetons comme faux et absurde, c'est le système d'une perfectibilité indéfinie, système qui ne tendrait à rien moins qu'à démentir l'histoire, et ferait d'ailleurs penser que l'homme, vile production du hasard, n'étant lié par aucune loi d'espèce, peut arriver à une transformation complète, de même à peu près que l'on soutenait en d'autres temps la transmutation des métaux en or. Chaque siècle a ses illusions et son œuvre hermétique! Notre folie, à nous, est de croire à un mouvement de progression en ligne droite, tandis que nous ne faisons que tourner dans un cercle fatal de crimes et d'erreurs. La civilisation, perdant malheureusement d'un côté ce qu'elle gagne de l'autre, ne saurait dépasser certaines limites, au delà desquelles il nous faut de toute nécessité revenir sur nos pas.

Ainsi, quels que soient les éloges que se décerne à elle-même la nouvelle France, quelque peine qu'elle se donne pour accabler de sa supériorité la France des derniers siècles, nous n'en tiendrons pas moins pour honteux et funestes les prétendus progrès dont elle flatte son orgueil. Nos pères aimaient ce qui élève l'âme, ce qui épure les sentiments, et ils se seraient bien gardés de montrer dans de vils intérêts le principal ressort et comme la fin même de la société. Pour eux, la dignité de l'homme n'était point un vain mot : on le voit par leurs institutions, par leurs lois et leurs ordonnances, qui se rattachent toujours à quelque grande pensée morale. Maintenant d'autres idées remplissent notre esprit ; nous ne voulons plus considérer les choses que du point de vue matériel ; nous nous laissons gouverner par ce qu'on appelle le positif, et l'empire qu'il a pris sur nous est si effrayant, qu'on ne saurait

juger trop sévèrement les premiers pas qui nous ont égarés dans cette route fatale.

Quand toutes les digues qu'on avait opposées à la licence sont rompues, quand on a fait main-basse sur toutes les règles de la morale, rien de plus aisé que d'appeler un beau jour ce désastre progrès et amélioration. Mais, comme nous n'avons marché d'abord que par degrés insensibles vers le dénoûment, il serait curieux de voir ce qu'on a dû abolir d'anciens usages et de salutaires institutions pour en venir à traiter l'honneur et la vertu de préjugés.

Je prends au hasard dans l'ancienne France une des coutumes qui sentent le plus le privilège, et je me demande, par exemple, ce que l'on n'a pas dit de la vénalité des charges? Eh bien! à regarder les choses de sang-froid, serait-il vrai que l'ancienne magistrature valût moins que celle de notre temps? Serait-il vrai que

son noble dévouement et son austère probité eussent à rougir d'une comparaison? En supposant que la vénalité des offices pût quelquefois devenir un obstacle au talent, n'était-ce pas encore le meilleur moyen d'empêcher que d'avidés intrigans ne fissent de la justice un métier?

Il faut avouer d'ailleurs que, par ses distinctions d'état qui nous choquent tant aujourd'hui, l'ancien régime avait su réprimer admirablement la vanité bourgeoise de l'industrie. Bien que le commerce occupât dans l'État un rang assez honorable, on ne s'abusait point sur le degré d'estime que mérite une profession dont l'unique but est d'amasser des richesses. La république le laissa toujours dans la même situation; et l'on ne voit point que son rôle fût changé sous l'empire.

Or il appartenait à la France du dix-neuvième siècle, à cette France qui ne demande au progrès que sottises et absur-

dités, de placer le commerce à la tête de la société, pour en faire le principe *civilisateur* et comme l'aristocratie même de l'époque. Elle n'a vu que le plaisir de fouler aux pieds les anciennes maximes, et s'est peu inquiétée de la révolution que devait produire dans les mœurs le règne corrompateur de l'esprit mercantile. Dès lors on est entré dans l'ère de l'égoïsme; et aussi a commencé pour la France ce déplorable état d'une société que la corruption rend également incapable et du gouvernement monarchique qui vit d'honneur, et du gouvernement républicain qui demande de la vertu. Dans les voies industrielles où nous nous sommes engagés, il faut une forme sociale en rapport avec notre abaissement; il faut ce que nous avons, le gouvernement de la police! Ainsi se trouve résolu le grand procès sur la civilisation mercantile, ce problème de morale et d'économie politique, dont la solution venge

assez bien nos pères des reproches que leur adresse un siècle ignorant et cupide.

Il était impossible enfin que , dans cette ancienne France si jalouse de son honneur, on n'eût pas fait descendre jusqu'au plus petit peuple les précautions qui maintiennent les mœurs. Voilà, n'en doutons pas, l'origine des maîtrises et des jurandes, et le principe de tant d'autres réglemens salutaires dont l'abolition parut d'abord une victoire remportée sur le préjugé. Or, fût-il vrai que la discipline des classes laborieuses exigeât alors un changement, on ne pourrait encore louer comme un progrès cette émancipation complète des corps et métiers, qui a ouvert la porte à tous les dérèglemens et empoisonné les sources de l'industrie. Ce n'est point aimer sincèrement le peuple que de l'exposer à vivre sans règles et sans frein , au mépris de son honneur et de sa propre dignité.

Il est de prétendus abus dont je pour-

rais même citer la réforme comme un coup porté à la morale publique. Laissons le mal, plutôt que de nous exposer à tarir la source des sentiments généreux. Ainsi, lorsqu'on a banni les morts de la cité pour les enterrer loin de nous et de nos demeures, on s'est volontairement privé d'une des plus graves leçons de la nature, du sublime enseignement que renferme la vue continuelle des cimetières. Nos pères se seraient bien gardés de faire un pareil sacrifice à de vaines considérations de salubrité publique; et les rangs pressés des tombeaux restaient là, sous les yeux du peuple, pour lui montrer à chaque instant le terme fatal où viennent aboutir toutes les grandeurs humaines. On voyait dans le dortoir commun riches et pauvres, grands et petits, couverts du même gazon, et à peine distingués par quelque pieuse et modeste inscription, dont ne saurait aujourd'hui s'accommoder la poussière

du plus mince de nos grands citoyens.

Ce n'était, d'ailleurs, chez les Français, ni défaut de prévoyance ni manque de délicatesse. Mais ils avaient, au contraire, pour eux, l'exemple des peuples les plus sages de l'antiquité, de ces Lacédémoniens entre autres qui maintinrent constamment l'usage d'enterrer leurs morts dans l'enceinte des villes. Les Grecs tiraient de cette coutume d'admirables leçons, et s'en servaient pour fortifier ces nobles sentiments et ces vertus domestiques que dédaigne parmi nous la science du progrès.

C'est cet esprit d'innovation qui, se répandant sans mesure dans le peuple, a fini par nous pousser à toutes les extravagances. Voilà par quelle pente nous sommes arrivés à ces doctrines de perfectibilité indéfinie dont la prétention n'est pas moindre que de placer la nature bornée de l'homme au-dessus des lois de la création. Il n'est pas d'altération dans les

mœurs, il n'est pas de nouveauté ruineuse à l'État, qui ne nous ait d'abord fait crier merveille ; jusque-là qu'on ne saurait dire par combien de ces admirables changements la France a été conduite au plus horrible chaos.

Aussi rien ne fait-il mieux sentir la profondeur du mal que la suite constante de nos réformes et la rapidité même de nos derniers pas dans la route du progrès. Sans remonter au grand mouvement révolutionnaire de 89, il sera curieux de voir le chemin que nous avons fait seulement depuis la convention et le comité de salut public. Maintenant que nos hommes d'État déclarent la loi athée, ne serait-ce pas vouloir se perdre à plaisir que de manifester des sentiments religieux ? Pourrait-on lutter contre ces esprits supérieurs qui trouvent quelque chose de plus moral que l'intervention de la Divinité ? Robespierre passerait pour un dévot, pour un

jésuite, s'il osait, comme en 93, combattre encore le matérialisme ; s'il venait dire à quelque athée de profession ¹ : « Qui donc
« t'a donné la mission d'annoncer au
« peuple que la Divinité n'existe pas, ô toi

¹ *Rapport fait à la Convention nationale, par Maximilien Robespierre, sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains. An 2.*

Voici ce qu'il dit un peu plus loin dans le même Rapport : « Vous avez déjà été frappés, sans doute, de la tendresse avec laquelle tant d'hommes qui ont trahi leur patrie, ont caressé les opinions sinistres que je combats. Que de rapprochements curieux peuvent s'offrir encore à vos esprits ! Nous avons entendu, qui croirait à cet excès d'impudeur ! nous avons entendu, dans une société populaire, le traître Guadet dénoncer un citoyen pour avoir prononcé le nom de la Providence ! Nous avons entendu, quelque temps après, Hébert en accuser un autre pour avoir écrit contre l'athéisme. N'est-ce pas Vergniaud et Gensonné qui, en votre présence même et à votre tribune, pérorèrent avec chaleur pour bannir du préambule de la constitution le nom de l'Être suprême que vous y avez placé ? Danton, qui souriait de pitié aux mots de vertu, de gloire, de postérité, Danton dont le système était d'avilir ce qui peut élever l'âme, Danton qui était froid et muet dans les plus grands dangers de la liberté, parla après eux avec beaucoup de véhémence en faveur de la même opinion. D'où vient ce singulier accord de principes entre tant d'hommes qui paraissaient divisés ? etc., etc. »

« qui te passionnés pour cette aride doc-
« trine?... Quel avantage trouves-tu à per-
« suader à l'homme, qu'une force aveugle
« préside à ses destinées, et frappe au
« hasard le crime et la vertu; que son
« âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint
« aux portes du tombeau? L'idée de son
« néant lui inspirera-t-elle des sentiments
« plus purs et plus élevés que celle de son
« immortalité? lui inspirera-t-elle plus de
« respect pour ses semblables et pour lui-
« même? etc., etc. »

Ce fut, vous vous le rappelez, la même cabale ennemie des croyances religieuses, ennemie de l'honneur et de la vertu, la cabale enfin des IMMORAUX à laquelle Robespierre reproche de pervertir la conscience publique, qui pour le malheur de la France triompha le 9 thermidor. Dès lors cette faction est devenue l'arbitre de notre destinée; et elle a si bien refait les mœurs à sa manière, qu'il ne reste plus au-

jourd'hui parmi nous d'autre ascendant que celui de la corruption. Les thermidoriens, une fois maîtres du pouvoir, travaillèrent à leur fortune, et principalement à se perpétuer dans les premières charges de l'État. Puis ils ont continué dans la suite d'appeler à eux les malhonnêtes gens de tous les partis, les IMMORAUX de toutes les opinions, afin de ne laisser point s'éteindre cette race d'habiles toujours prête à déployer pour chaque règne nouveau les ressources de son génie. Voilà ceux qui maintenant ont le privilège de se donner pour des hommes nécessaires, pour de grands et illustres citoyens !